

**2009/1884 - Désignation d'un représentant de la Ville de Lyon au sein du Conseil d'administration de la Chaire Lyonnaise des Droits de l'Homme** (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2008/279 du 26 mai 2009, nous avons désigné Heidi Giovacchini pour représenter la ville de Lyon au sein du Conseil d'Administration de la Chaire Lyonnaise des Droits de l'Homme. Heidi Giovacchini n'étant plus conseillère municipale, nous devons procéder à son remplacement.

Je vous propose la candidature de Georges Képénékian.

Y a – t – il d'autres candidatures ?

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

(Adopté.)

(Adopté.)